LES GARDE FOUS

Parce qu'en l'absence de régulation, les marchés risquent de basculer dans des déséquilibres aux conséquences graves :
- abus de position dominante
- émergence de monopoles
- pratiques commerciales déloyales
- exploitation des plus vulnérables.

POURQUOI RÉGULER LES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES PAR LE DROIT ?

À QUOI SERT LE DROIT ? — IL STRUCTURE, SÉCURISE ET ORIENTE LES INTERACTIONS

LES FONCTIONS DE LA RÉGULATION JURIDIQUE

FONCTION 1 — Prévention des déséquilibres économiques → Le rôle du droit est d'éviter que les marchés ne soient perturbés par des pratiques nuisibles à leur équilibre, tels que les accords de fixation de prix entre entreprises ou les abus de position dominante. Le droit doit garantir un marché concurrentiel, essentiel à l'innovation et à l'efficacité économique.

FONCTION 2 — Correction des abus → Lorsqu'un déséquilibre survient, le droit intervient pour rétablir des conditions équitables.

La commission européenne a frappé fort ! Elle a annoncé infliger une amende de 2.93 milliards d'euros aux constructeurs de poids-lourds Daimler, Daf, Iveco et Volvo. Les 4 représentent 90 % de parts de marché en Europe. Pour l'heure, seul Volvo a fait savoir qu'il ne contestait pas les faits reprochés et bénéficiait de toute participation. Mais n'a pas été sanctionné, ce dernier ayant alerté la haute autorité.
Cette condamnation record sanctionne lourdement des ententes présumées entre constructeurs sur les prix de ventes et le fait de répercuter sur les clients le coût des normes environnementales. Elles auraient duré pendant 14 ans, de 1997 à 2011. Elles ont été mises au jour après des inspections surprises en janvier 2011.
Daimler écope de l'amende la plus forte à 1.01 milliard d'euros, suivi par Daf condamné à hauteur de 752.7 millions. Le groupe Volvo devrait payer 670,4 millions d'euros. Ce dernier a bénéficié de 0 % de réduction de l'amende pour les ententes. Fin 2014, Volvo et Daimler anticipaient cette condamnation en provisionnant respectivement 400 et 600 millions d'euros.

FONCTION 3 — Répression des comportements illicites → Le droit exerce une fonction répressive en sanctionnant les violations des règles. Ces sanctions, qui peuvent être administratives, civiles ou pénales, jouent un rôle dissuasif pour prévenir la récidive.

L'Autorité de la concurrence sanctionne Google à hauteur de 220 millions d'euros pour avoir favorisé ses propres services dans le secteur de la publicité en ligne

TOUT CECI EST POSSIBLE GRÂCE À

3 — PRINCIPES FONDAMENTAUX

- **LÉGALITÉ** — Nul ne peut être sanctionné en dehors d'un cadre juridique préexistant. Ce principe est essentiel pour offrir aux acteurs économiques une sécurité dans leurs décisions et investissements.
- **SÉCURITÉ JURIDIQUE** — Elle va de pair avec la légalité, mais met davantage l'accent sur la stabilité des règles dans le temps. Les acteurs économiques doivent pouvoir anticiper les effets de leurs actions sans craindre de changements imprévisibles des normes.
- **PROPORTIONNALITÉ** — Il garantit que les mesures adoptées par les autorités de régulation soient adaptées et limitées à ce qui est nécessaire pour atteindre leurs objectifs.

QUI SONT LES ACTEURS QUI APPLIQUENT ET FONT RESPECTER CES RÈGLES ? — LES AAI

Definition — Les autorités administratives indépendantes (AAI) sont des institutions publiques créées pour répondre à des besoins de régulation spécifiques dans des domaines complexes, où l'intervention de l'Etat requiert à la fois expertise et neutralité.

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

- **AUTONOMIE ET IMPARTIALITÉ** — Les AAI se distinguent par leur indépendance, à la fois vis-à-vis du gouvernement et des acteurs économiques qu'elles supervisent. Cette autonomie est garantie par leur mode de fonctionnement : elles ne sont pas hiérarchiquement subordonnées à un ministère et leurs membres bénéficient souvent d'un statut qui protège leur impartialité.
- **RÉGULATION ET EXPERTISE** — Les AAI sont conçues pour répondre à des problématiques techniques ou économiques complexes, nécessitant une expertise pointue. Elles jouent un rôle clé dans la prévention des abus, la protection des consommateurs, et l'encadrement des marchés. En plus de leurs fonctions de régulation, elles formulent des recommandations pour guider les politiques publiques et anticiper les évolutions des marchés.

FOCUS PÉDAGOGIQUE — **Pourquoi pensez-vous qu'une autorité indépendante est plus efficace qu'un ministère dans certains secteurs comme les télécoms ou la finance ?**

Les principales AAI

- **Autorité de la concurrence** — Elle a pour mission d'assurer une concurrence loyale en surveillant les pratiques anticoncurrentielles (cartels, abus de position dominante) et en contrôlant les opérations de concentration qui pourraient menacer l'équilibre du marché.
- **inpi** — L'INPI gère les brevets, marques et modèles déposés en France, jouant ainsi un rôle stratégique pour encourager l'innovation. En offrant des droits de propriété intellectuelle, il protège les entreprises contre la copie et valorise leurs investissements en recherche et développement.
- **CNIL. COMMISSION NATIONALE INFORMATIQUE & LIBERTÉS** — Chargée de la protection des données personnelles et de la vie privée, la CNIL joue un rôle crucial à l'heure du numérique. Elle veille au respect du RGPD (Règlement général sur la protection des données) et intervient auprès des entreprises pour garantir une utilisation éthique des données.
- **AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS AMF** — Elle supervise les marchés financiers, protège les investisseurs et veille à la transparence des opérations boursières. Par exemple, elle encadre les offres de cryptomonnaies pour éviter les fraudes.
- **arcep** autorité de régulation des communications électroniques, des postes et de la distribution de la presse — Elle régule les télécoms et la poste, notamment en assurant une concurrence équitable entre les opérateurs. Par exemple, elle a supervisé l'attribution des licences 5G en France pour éviter toute distorsion de marché.

Limits

- **FRAGMENTATION DES COMPÉTENCES** — Avec la multiplication des AAI, des chevauchements de compétences peuvent survenir, complexifiant la régulation. Cela est particulièrement visible dans des domaines transversaux comme le numérique, où l'ARCEP, l'AMF, la CNIL et l'Autorité de la concurrence doivent souvent coordonner leurs actions. Cette fragmentation peut ralentir les prises de décision et créer des zones d'incertitude pour les acteurs économiques.
  → **Exemple concret** : Les géants du numérique, tels que les GAFAM, sont soumis à une multitude de régulations, mais le manque de coordination entre les autorités européennes et nationales peut diluer l'efficacité de ces régulations.
- **MANQUE DE MOYENS** — Certaines AAI, y compris celles qui opèrent dans des secteurs critiques, disposent de moyens humains et financiers limités par rapport à l'ampleur des défis qu'elles doivent relever. Cela réduit leur capacité à agir rapidement et efficacement.
  → **Exemple concret** : Alors que les violations du RGPD se multiplient avec l'explosion des données personnelles, la CNIL manque de ressources pour traiter efficacement toutes les plaintes et surveiller les entreprises les plus puissantes, notamment les multinationales du numérique.
- **LÉGITIMITÉ DÉMOCRATIQUE** — Les AAI sont parfois critiquées pour leur éloignement des mécanismes de contrôle démocratique. Bien qu'elles soient encadrées par des lois précises et rendent des comptes, leur indépendance peut poser la question de leur responsabilité vis-à-vis des citoyens.